

ÉLECTIONS 2022

**Les 3 enjeux prioritaires de la
Table des MRC du Centre-du-Québec**



Les 3 enjeux prioritaires de la Table des MRC du Centre-du-Québec

Dans le cadre de la campagne électorale, les membres de la Table des MRC du Centre-du-Québec ont identifié 3 enjeux prioritaires déterminants pour l'avenir de la région : le développement et la prospérité durables, la desserte cellulaire et l'amélioration des soins de santé. Chaque enjeu fait l'objet d'une demande précise adressée aux partis politiques en vue de l'élection du 3 octobre 2022.

1. Assurer le développement et la prospérité durables

Les perspectives économiques s'annoncent remarquablement favorables au Centre-du-Québec. Des investissements de plus de 4 G\$ sont annoncés principalement dans la filière des batteries pour les véhicules électriques. Si la conjoncture semble enviable, elle présente néanmoins de nombreux défis régionaux notamment au chapitre de la main-d'œuvre, de l'immigration, du logement, des services de garde et de l'aménagement du territoire. Pour être en mesure de relever ces défis, les élus de la Table des MRC demandent la création d'un fonds dédié à l'économie et à la prospérité durables du Centre-du-Québec. Les sommes investies dans le fonds seraient gérées en concertation avec les acteurs locaux et régionaux afin de soutenir des projets qui contribueront au développement harmonieux du territoire et à la croissance économique de la région.

2. Faire du Centre-du-Québec la première région entièrement branchée au Québec

Le Centre-du-Québec est la seule des 17 régions du Québec à avoir entièrement cartographié son territoire, à connaître précisément les endroits où le service cellulaire est déficient et à avancer des solutions concrètes pour assurer une couverture complète sur tout son territoire. Les élus de la Table des MRC demandent que le Centre-du-Québec soit reconnu par le gouvernement comme étant une région pilote afin qu'elle puisse mettre en œuvre son plan et ainsi devenir la première région entièrement branchée au Québec.

3. Tenir un sommet sur la santé pour améliorer les soins de proximité et identifier les services à décentraliser

Le vieillissement de la population constitue l'un des grands défis de la région. La croissance de la population de 65 ans et plus augmentera plus rapidement qu'ailleurs au Québec d'ici 2026. Parallèlement, le nombre de médecins par habitant est le moins élevé au Québec. Dans le cadre de la décentralisation annoncée par le gouvernement, les membres de la Table des MRC demandent la tenue d'un sommet régional sur la santé pour améliorer les soins de proximité et identifier les services à décentraliser. Ils demandent également la création d'un comité de travail permanent, formé d'élus locaux et régionaux, de citoyens, ainsi que des autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux, dont le mandat sera de donner suite au sommet et de bâtir un plan d'action régional innovant axé sur les services de proximité qui ciblera notamment les aînés et les personnes vulnérables.

Les membres de la Table des MRC demandent à chaque parti politique de prendre position sur ces enjeux prioritaires avant le 17 septembre 2022. Les engagements de chacun seront rendus publics afin d'informer la population du Centre-du-Québec avant la tenue du scrutin.

1. Assurer le développement et la prospérité durables

Le Centre-du-Québec se positionne avantageusement au point de vue économique. En 2021, le marché de l'emploi a enregistré une hausse de 7 900 postes. Le taux d'emploi a atteint 62,4 %, le plus élevé des 17 régions du Québec. Au chapitre du chômage, le Centre-du-Québec affiche un taux inférieur à celui du Québec depuis 2019 pour se situer à 3,1 % en juin 2022. Les intentions d'investissement sont en hausse avec une progression estimée à près de 18 % en 2021 selon l'Institut de la statistique du Québec, la plus importante progression depuis 2006.

Cette performance s'explique par l'augmentation des investissements publics et privés estimés respectivement à 30,9 % et 7,8 %. Parmi les projets en cours dans la région, les travaux routiers s'élèveront à 176 M\$ de 2022 à 2024, une hausse de 13,5 %, comparativement aux 155 M\$ injectés pour la période allant de 2021 à 2023. À cela s'ajoutera le doublement des voies de l'autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie annoncé en juin dernier au coût de 340 M\$.

À Drummondville, deux projets majeurs sont en cours : la construction d'une nouvelle école secondaire au coût de 180 M\$ ainsi que la réalisation d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable de 108 M\$. À Victoriaville, les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 351 M\$ annoncé en juin devraient débuter en 2023.

Des investissements privés majeurs à venir

Dans le domaine de l'investissement privé, la région se trouve à un tournant avec l'émergence de la filière des batteries électriques dans le parc industriel et portuaire de Bécancour. De grandes entreprises ont récemment annoncé des investissements d'envergure et la création de centaines d'emplois dans les années à venir, ce qui stimulera fortement la croissance économique du Centre-du-Québec.

General Motors Canada et POSCO Chemical pourraient démarrer bientôt l'érection d'une usine de production de matériaux actifs de cathode allant dans les batteries des véhicules électriques de constructeurs automobiles de Detroit, un investissement de 500 M\$ qui procurerait de l'emploi à 200 personnes.



Les matériaux produits dans l'usine de 500 M\$ que prévoit construire General Motors Canada et POSCO Chemical seront utilisés dans les batteries lithium-ion destinées au marché des véhicules électriques.

L'entreprise BASF a aussi annoncé son intention de construire une usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques au coût de 1 G\$ et dont l'ouverture est prévue en 2025. La société Nouveau Monde Graphite prévoit la mise sur pied d'une usine de matériel d'anode pour batteries alors que Nemaska Lithium envisage la construction d'une usine qui transformera en hydroxyde de lithium le minerai extrait à la mine de Whabouchi, dans le Nord-du-Québec.

De son côté, l'entreprise Innomalt prévoit également investir 44 M\$ à Bécancour pour la construction d'une malterie. De plus, l'entreprise de biotechnologie Virentia projette injecter 47 M\$ pour la phase expérimentale de la construction d'une usine de transformation de luzerne, un investissement qui pourrait atteindre 250 M\$ d'ici 2025¹.

Enfin, la désignation d'une zone d'innovation spécialisée dans la transition énergétique est en voie de se concrétiser. Elle contribuera à intensifier le développement de cette filière d'avenir dans le Centre-du-Québec et en Mauricie.

Au total, des investissements de plus de 4 G\$ et la création de plus de 4000 emplois sont prévus dans les prochaines années. Si ces perspectives sont de bon augure en ce qui a trait au développement et à la prospérité de la région, elles présentent néanmoins des défis de taille pour assurer leur durabilité à long terme.

Une situation qui revêt des défis de taille

Le manque de main-d'œuvre, la pénurie de logements, le développement du transport collectif, l'accueil de nouveaux arrivants, les services de garde et l'aménagement du territoire sont au nombre des principaux défis à relever. Dans le contexte où les investissements seront d'envergure et les enjeux nombreux, les acteurs locaux et régionaux doivent disposer des ressources nécessaires pour mettre en place un plan d'action qui saura répondre aux impératifs des prochaines années.

La rareté de la main-d'œuvre, bien qu'il s'agisse d'un enjeu qui dépasse les frontières de la région, constitue l'un des principaux facteurs qui pourraient freiner la croissance des entreprises du Centre-du-Québec. Au cours du dernier trimestre de 2021, le nombre de postes vacants a connu une hausse de près de 75 % par rapport à la même période en 2020, comparativement à une augmentation de 60 % pour l'ensemble du Québec. Dans les faits, ce sont 7 585 postes qui étaient vacants à la fin de 2021 dans la région, un sommet inégalé depuis 2015 selon Statistique Canada.

La capacité d'attirer de nouveaux arrivants devient ainsi un facteur tout aussi déterminant que la réponse à la pénurie de logements. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population du Centre-du-Québec devrait augmenter de 2,9 %, d'ici à 2026, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise prévue de 4,2 %.

Ainsi, des efforts devront être déployés afin d'atteindre une croissance supérieure à celle prévue et offrir un accueil qui assurera la rétention de ces nouveaux arrivants.

¹ Les données contenues dans cette section ont été recueillies auprès de différentes sources dont l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le ministère de la Famille et les études économiques du Mouvement Desjardins : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>, <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/centre-du-quebec/portrait-regional/demographie/>, <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/estimations-statistiques/Pages/index.aspx>, <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/22Centre-du-Quebec-f.pdf?resVer=1652463994000>



Côté habitation, si en 2021 le marché de la construction neuve au Centre-du-Québec a connu sa meilleure performance en 11 ans avec une hausse de 40 % des mises en chantier, le taux d'inoccupation des logements locatifs a quant à lui atteint un creux historique à 0,4 % pendant la même période. Comme l'accès à la propriété continuera à se resserrer avec les prix élevés et la hausse des taux hypothécaires, la demande pour le logement locatif sera inévitablement plus grande.

En ce qui a trait aux services de garde, la région affichait un déficit de près de 1 500 places en 2021 malgré les 6700 places offertes. Il s'agit d'un écart majeur à combler particulièrement dans le contexte où la population est appelée à croître plus rapidement que prévu pour notamment répondre aux besoins de main-d'œuvre.

Le transport des personnes est aussi un sérieux enjeu directement lié au développement et à la prospérité durables. À l'heure actuelle, les services offerts en transport collectif sont modestes dans la région à l'exception de la Ville de Drummondville qui est desservie par un service de transport en commun. Dans un souci de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir à la population une alternative à la voiture, des initiatives devront être mises en place afin d'assurer un transport collectif fiable entre les MRC, les pôles économiques et les territoires à plus faible densité.

Aussi, l'aménagement du territoire constitue la pierre d'assise d'un développement harmonieux. En plus de toucher aux enjeux déjà soulevés, l'aménagement du territoire est une responsabilité qui relève des MRC et qui concerne plusieurs autres questions telles que la protection de l'environnement, les infrastructures, la culture, la protection du patrimoine, la réduction des inégalités et bien d'autres. Une concertation régionale permanente doit être maintenue afin d'assurer un développement cohérent du territoire.

Pour relever les nombreux défis que ces investissements entraîneront dans la région, les élus de la Table des MRC demandent la création d'un fonds dédié à l'économie et à la prospérité durables du Centre-du-Québec. Les sommes investies dans le fonds seraient gérées en concertation avec les acteurs locaux et régionaux afin de soutenir des projets qui contribueront au développement harmonieux du territoire et à la croissance économique de la région.

2. Faire du Centre-du-Québec la première région entièrement branchée au Québec

L'amélioration de la desserte cellulaire dans la région demeure un sujet d'actualité en 2022. La communication par téléphone portable est sans contredit devenue un instrument indispensable à la vie professionnelle et personnelle. En plus de favoriser le développement économique, elle est un outil essentiel pour assurer la sécurité de la population.

Dans le Centre-du-Québec, le réseau cellulaire est peu fiable, voire inaccessible à certains endroits. La déficience de la couverture cellulaire freine le développement de la région et menace la sécurité de plusieurs milliers de personnes, autant des résidents que des passants. Il arrive même parfois que des policiers doivent s'éloigner du lieu d'un accident pour capter un signal cellulaire et que des pompiers doivent faire de même lors d'un incendie.

La vaste étendue du territoire et la faible densité de la population sont les deux principaux facteurs qui influencent négativement la priorité des différents fournisseurs d'offrir un service cellulaire adéquat partout privilégiant les investissements en zones urbaines pour desservir une demande en constante croissance.

Afin d'offrir une couverture complète sur le territoire, les élus des MRC du Centre-du-Québec travaillent de concert pour améliorer la desserte cellulaire depuis plusieurs années.

En action depuis 2018

En août 2018, la Table des MRC du Centre-du-Québec a lancé un appel d'offres pour évaluer la qualité de la couverture cellulaire de son territoire couvrant 6915 km². Cette évaluation avait pour objectif de connaître précisément les endroits où le service est déficient, d'évaluer différents scénarios sur le plan technologique et d'estimer les sommes nécessaires pour assurer une couverture complète.

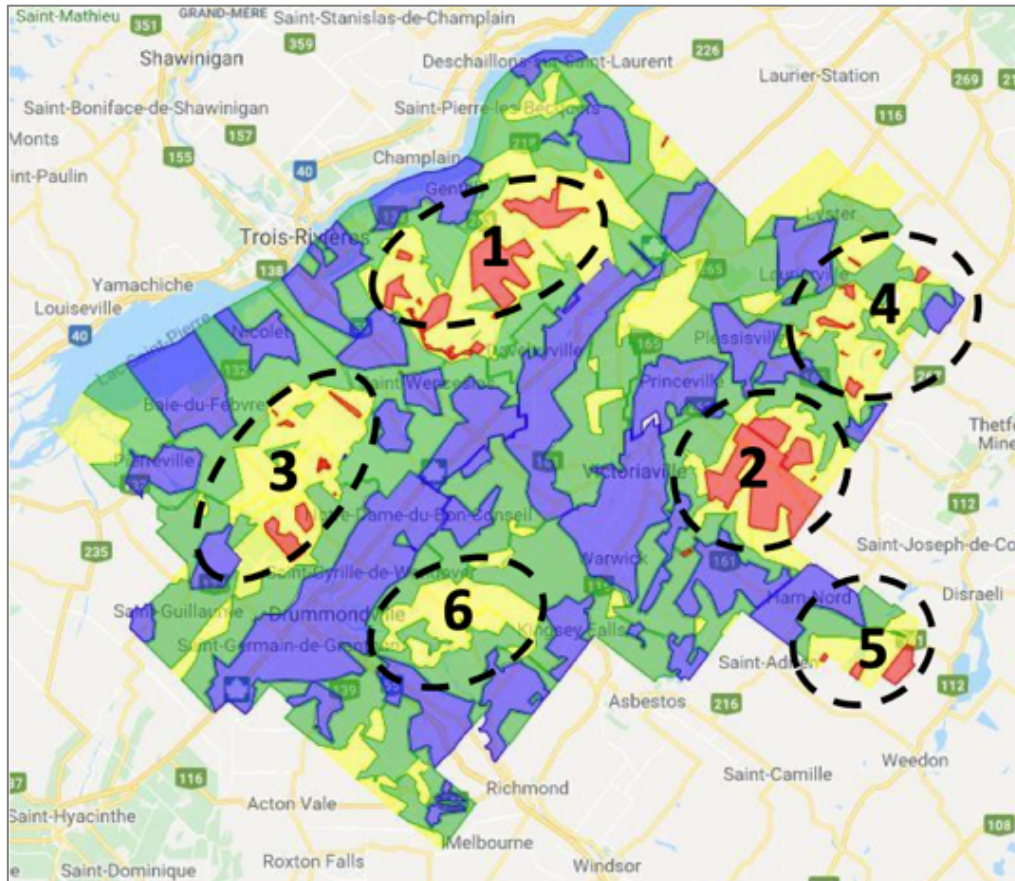
Chaque municipalité a été visitée et chaque route principale a été incluse dans la collection de données. À l'aide d'un récepteur radio permettant de balayer rapidement la totalité de la gamme des fréquences utilisées par les fournisseurs de service cellulaire, il a été possible d'identifier tous les canaux cellulaires dans les différentes bandes selon les différents protocoles ou technologies et selon les différents fournisseurs de services.

Cette cartographie a permis de définir 6 zones prioritaires nécessitant des améliorations de couverture pour rencontrer des qualités de connexion acceptable autant pour la voix que



pour la transmission de données. L'étude a permis de conclure que l'amélioration du service passe inévitablement par l'ajout de transmetteurs pour fournir un signal cellulaire acceptable dans les zones faibles. L'exercice a alors permis de chiffrer à 13,2 M\$ les investissements requis en fonction de différents scénarios de couverture.

La cartographie de la desserte cellulaire du Centre-du-Québec



Source : MRC de Bécancour

● Pas de service. Aucun fournisseur n'offre un signal adéquat pour permettre des appels rencontrant une qualité (MOS) minimum requise.

● Couverture extérieure. Il y a au moins un fournisseur ayant un signal adéquat pour permettre des appels rencontrant une qualité minimum requise au niveau de la rue ou à l'extérieur.

● Couverture véhiculaire ou intérieure en périmètre du bâtiment. Il y a au moins un fournisseur ayant un signal adéquat pour permettre des appels rencontrant une qualité minimum requise à l'intérieur d'un véhicule ou à l'intérieur d'un bâtiment près des murs extérieurs.

● Couverture complète à l'intérieur du bâtiment. Il y a au moins un fournisseur ayant un signal adéquat pour permettre des appels rencontrant une qualité minimum requise à l'intérieur d'un bâtiment.

Un partenariat avec les détenteurs de licences

Les licences d'exploitation cellulaire sont partagées sur le territoire entre les principaux opérateurs que sont Bell, Telus, Rogers, Videotron et Sogetel. La solution à une couverture complète implique inévitablement ces joueurs à qui il faut assurer un retour sur l'investissement plus attrayant.

Un partage des coûts pourrait être envisagé pour inciter les fournisseurs de services à investir. Différents scénarios ont été analysés, dont celui d'un financement par la MRC ou par des municipalités afin de contribuer à une réduction des coûts pour les fournisseurs. Par exemple, elles pourraient financer l'aménagement du site pour l'installation de la tour et la construction du chemin d'accès ou réduire les coûts en relation avec le transport (backhaul).

Peu importe le type de partenariat retenu, il sera pertinent de prioriser les sites en fonction de leur importance de manière à réaliser en premier ceux ayant le plus d'impacts. La priorisation pourra être faite en tenant compte de divers facteurs tels que la population desservie, la sécurité des personnes, l'achalandage routier, les entreprises, les points d'attrait touristiques ou les zones de villégiature.

La description des zones non desservies par le réseau cellulaire

Zone	Territoire visé	État du réseau	Population touchée ¹	Évaluation des coûts (2018)
1	Grande zone rurale située au cœur de la MRC de Bécancour Les municipalités principalement touchées sont Bécancour (secteur Précieux-Sang), Saint-Sylvere, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Sainte-Cécile-de-Lévrard et tout particulièrement Sainte-Marie-de-Blandford.	Cette zone a un service faible et/ou marginal avec certaines zones où il n'est pas possible de se connecter.	4068	2 720 000 \$
2	Grande zone relativement montagneuse chevauchant la MRC d'Arthabaska et de l'Érable, centrée sur Sainte-Hélène-de-Chester Les municipalités principalement touchées sont : Saint-Norbert d'Arthabaska, Saint-Christophe d'Arthabaska, Chesterville, Saint-Ferdinand et Sainte-Sophie-d'Halifax.	Cette zone a un service faible et/ou marginal avec certaines zones où il n'est pas possible de se connecter.	8198	3 536 000 \$
3	Grande zone rurale chevauchant la MRC de Nicolet Yamaska et Drummond Les municipalités principalement touchées sont: Sainte-Monique, La Visitation de Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval, Sainte-Perpétue, Sainte-Brigitte-des-Saults, Drummondville (secteur Nord) et Sainte-Majorique-de-Grantham.	Cette zone a un service faible et/ou marginal avec certaines zones où il n'est pas possible de se connecter.	4587	2 605 000 \$
4	Zone située dans la partie Est de la MRC de l'Érable Les municipalités principalement touchées sont: Inverness et Saint-Pierre-Baptiste.	Cette zone a un service faible et/ou marginal avec certaines zones où il n'est pas possible de se connecter. Quelques parties présentent un niveau de service acceptable.	1307	1 825 500 \$
5	Zone relativement montagneuse située dans la partie extrême sud de la MRC d'Arthabaska La municipalité principalement touchée est Saints-Martyrs-Canadiens. La partie sud de Ham-Nord est également mal desservie.	Cette zone a un service faible et/ou marginal avec certaines zones où il n'est pas possible de se connecter, plus spécifiquement si l'on quitte la route 161.	1059	1 512 500 \$
6	Zone rurale principalement située dans la MRC de Drummond avec un chevauchement sur la MRC d'Arthabaska Les municipalités principalement touchées sont Saint-Lucien et Sainte-Séraphine.	Cette zone a un service généralement faible et/ou marginal.	2148	1 087 000 \$
TOTAL			21 367	13 286 000 \$

1- Ces données constituent une estimation de la population touchée, mais ne tiennent pas compte du nombre de personnes qui circulent dans ces secteurs.

Une connaissance unique du territoire

Le Centre-du-Québec est la seule des 17 régions du Québec à avoir entièrement cartographié son territoire, à connaître précisément les endroits où le service cellulaire est déficient et à avancer des solutions concrètes pour assurer une couverture complète sur tout son territoire.

Les élus de la Table des MRC demandent que le Centre-du-Québec soit reconnu par le gouvernement comme étant une région pilote afin qu'elle puisse mettre en œuvre son plan et ainsi devenir la première région entièrement branchée au Québec.

3.

Tenir un sommet sur la santé pour améliorer les soins de proximité et identifier les services à décentraliser

Impossible de passer à côté des services de santé comme enjeu prioritaire de la campagne électorale 2022. Non seulement la pandémie a révélé de sérieuses lacunes dans le réseau de la santé auxquelles le Centre-du-Québec n'a pas échappé, la situation sociosanitaire de la région laisse entrevoir des défis de taille pour les prochaines années.

Selon le Portrait de la santé 2021 de la Mauricie et du Centre-du-Québec publié en décembre 2021 par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS), le vieillissement de la population constitue l'un des grands défis de la région.

Entre 2021 et 2026, il est estimé que la population de 65 ans et plus augmentera de plus de 22 280 personnes et représentera 29 % de la population, contre 23,2 % au Québec. À eux seuls, les gens de 75 ans et plus représenteront 13,4 % de la population en 2026, soit une augmentation de plus de 14 220 personnes.

Le grand défi : le vieillissement de la population

Les personnes âgées représenteront la tranche d'âge pour laquelle l'accroissement de la population sera le plus important pendant cette période, soit 16,8 % de plus. Parallèlement, la population des moins de 18 ans n'augmentera que de 0,6 %, contre 2,2 % au Québec, alors que la proportion des 18 à 64 ans est appelée à diminuer de près de 4,7 %, contre une baisse de 1,6 % au Québec. Seule la MRC de Drummond devrait continuer à se démarquer du reste de la région par un accroissement de sa population comparable à celui du Québec, de l'avis du CIUSSS.

Par ailleurs, la région se démarque du reste du Québec quant à une surmortalité enregistrée pour les maladies du système nerveux. On y enregistre une prévalence plus élevée de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs majeurs. Plus de 7,9 % de la population de 65 ans et plus est atteinte de la maladie



d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs majeurs, soit 9,9 % des 75-84 ans et 29,4 % des 85 ans et plus. Du fait du vieillissement plus marqué de sa population, ces prévalences sont en augmentation et sont supérieures à celles du Québec. Les effets des maladies chroniques sont lourds sur la qualité de vie de la personne atteinte et de son entourage, ainsi que sur les ressources sociosanitaires.

La précarité guette également un certain nombre de personnes de la région. Les prestataires de l'aide sociale y sont plus nombreux qu'ailleurs au Québec à 7,1 % comparativement à 5,4 %. Les 65 ans et plus y sont aussi plus nombreux à bénéficier du supplément de revenu garanti que dans le reste du Québec dans une proportion de 47 % contre 39 %.

Le CIUSS note aussi une certaine sous-scolarité dans la région comparativement au Québec. Parmi les adultes de 25-64 ans, 16,6 % n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires contre 13,3 % au Québec; seulement 15,3 % détiennent au moins un baccalauréat alors que cette proportion est de 25,5 % au Québec. Même si le taux de sortie sans diplôme ou qualification du secondaire s'est amélioré, la proportion demeure plus élevée que pour le reste du Québec à 14 % contre 13,2%.

Aussi, le taux de mortalité par suicide dans la région demeure préoccupant. Bien que l'écart tende à se réduire, il se maintient au-dessus de la moyenne québécoise. On enregistre 15 suicides par 100 000 personnes contre 13,5 pour le Québec, ce qui représente 77 personnes qui s'enlèvent la vie dans la région chaque année. Le CIUSS note également une hausse des problématiques de santé mentale chez les élèves du secondaire.

Agir dès maintenant avec les ressources nécessaires

Permettre aux aînés de vivre aussi longtemps que possible dans leur domicile en brisant leur isolement et apporter du soutien aux gens les plus vulnérables en améliorant les services de proximité font partie des actions prioritaires à déployer dès maintenant pour assurer un meilleur avenir à notre collectivité. À ces enjeux fondamentaux s'ajoute la réalité des ressources humaines et financières qui doivent être au rendez-vous.



À ce chapitre, la région fait piètre figure en matière de médecin par habitant. Selon les données du Collège des médecins, il y a un médecin inscrit actif pour 626 habitants dans le Centre-du-Québec alors que la moyenne québécoise est d'un pour 392, un écart de 60 %. Aussi, si l'on compare à la région de la Mauricie qui se situe un peu en bas de la moyenne avec un médecin pour 385 habitants, le Centre-du-Québec accuse un sérieux déficit pour une population presque équivalente.

En ce qui a trait au nombre de médecins de famille par habitant, le Centre-du-Québec est aussi en queue de peloton avec un ratio d'un pour 1007 habitants alors que le ratio est d'un pour 780 en Mauricie et d'un pour 827 au Québec. Un rattrapage s'avère essentiel afin de desservir la population adéquatement et équitablement.

Le ratio de médecin par habitant par région au Québec

Région administrative	Population (2020)	Médecins inscrits actifs 2022	Ratio Médecin inscrit actif/par habitant	Médecins de famille 2022	Ratio Médecin de famille/par habitant
01 Bas-Saint-Laurent	198 063	527	375	282	702
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 946	725	385	396	705
03 Québec	757 031	2 516	300	1 097	690
04 Mauricie	274 106	712	385	351	780
05 Estrie	490 318	968	507	407	1205
06 Montréal	2 072 645	7 459	278	2 643	784
07 Outaouais	401 280	771	520	445	902
08 Abitibi-Témiscamingue	147 960	382	387	210	705
09 Côte-Nord	90 606	221	410	155	585
10 Nord du Québec	46 189	168	275	155	298
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	90 721	290	313	191	475
12 Chaudière-Appalaches	432 846	878	493	455	951
13 Laval	442 796	866	511	461	960
14 Lanaudière	524 452	906	579	506	1036
15 Laurentides	631 873	1 143	553	680	929
16 Montérégie	1 446 817	2 968	487	1 656	874
17 Centre-du-Québec	251 651	402	626	250	1007
Total des médecins exerçant au Québec	8 578 300	21 902	392	10 340	827

1- Cette catégorie inclut les médecins de famille, les médecins spécialistes et les médecins avec un permis à usage défini
Source : Collège des médecins du Québec, données recueillies le 5 août 2022, cmq.org/statistiques/region.aspx

Rappelons que le Centre-du-Québec et la Mauricie sont les deux seules régions administratives au Québec à ne pas avoir d'instance décisionnelle propre en santé. Malgré le fait qu'elle célèbre cette année son 25^e anniversaire, le Centre-du-Québec n'a jamais été reconnu comme autonome et est toujours dirigé par une instance mixte avec la Mauricie. En 2018, la Coalition avenir Québec avait pris l'engagement de créer un centre intégré de santé et de services sociaux propre à la région, une promesse non réalisée à ce jour.

En matière d'infrastructure, le gouvernement a annoncé l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska au coût de 351 M\$. Le projet de modernisation touchera notamment l'urgence, le bloc opératoire et l'unité de soins intensifs. Il n'est pas prévu d'embaucher de nouveaux membres du personnel malgré l'ajout de quelques lits. Les travaux débiteront en 2023 et se termineront en 2027.

Pendant ce temps, le projet d'un nouvel hôpital régional à Drummondville continue à cheminer. Évalué à 800 M\$, un nouveau centre hospitalier est nécessaire pour pallier la vétusté des installations actuelles de l'hôpital Sainte-Croix qui ne répondent plus aux exigences des milieux de soins modernes.

De plus, aux quatre coins de la région, des citoyens se mobilisent pour obtenir de meilleurs services de proximité dans leur communauté. À Plessisville, une coalition demande la réouverture de l'urgence du CLSC fermée depuis quelques années. À Fortierville, les citoyens réclament une augmentation des heures d'ouverture pour les urgences du CLSC dont l'accès a été réduit de près de moitié depuis deux ans, puis, à Nicolet, le maintien des services à l'urgence Christ-Roi et les coupures de services exaspèrent de plus en plus la population.

L'étendue du territoire fait en sorte que ces projets doivent être considérés dans une perspective de complémentarité et non en opposition l'un à l'autre. Dans le souci d'offrir de meilleurs soins de santé aux Centriçoises et Centriçois dans chacune de leur MRC, les services doivent être décentralisés de manière à ce qu'ils y aient accès aussi près d'eux que possible.

Pour une véritable décentralisation

En mars 2022, le gouvernement du Québec a annoncé une réforme majeure du système de santé qui comprend une dizaine d'axes d'intervention, dont une plus grande décentralisation, des services de premières lignes plus performants, de meilleurs soins à domicile pour les aînés, ainsi qu'une plus grande présence du privé.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence spécifiquement dévolue aux MRC, il n'en demeure pas moins qu'elles sont des observatrices avisées de la situation sur leur territoire. Elles connaissent les besoins et les ressources disponibles et sont capables d'anticiper et de s'adapter aux changements. Malheureusement, la centralisation qui s'est opérée dans le réseau au cours des dernières années a éloigné la population des centres de décision réduisant du fait même sa capacité d'influencer et son sentiment d'appartenance.

Les membres de la Table des MRC du Centre-du-Québec accueillent avec enthousiasme la volonté du gouvernement de décentraliser les services de santé et sont d'avis qu'ils peuvent jouer un rôle significatif et être une valeur ajoutée dans l'identification de solutions pour améliorer les services de proximité et offrir une meilleure desserte aux citoyens de la région. Ils peuvent aussi agir afin de favoriser la concertation avec les partenaires, dont les organisations communautaires sans qui de nombreux services de base ne seraient pas rendus.

Dans le cadre de la décentralisation annoncée par le gouvernement, les membres de la Table des MRC demandent la tenue d'un sommet régional sur la santé pour améliorer les soins de proximité et identifier les services à décentraliser. Ils demandent également la création d'un comité de travail permanent, formé d'élus locaux et régionaux, de citoyens ainsi que des autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux, dont le mandat sera de donner suite au sommet et de bâtir un plan d'action régional innovant axé sur les services de proximité qui ciblera notamment les aînés et les personnes vulnérables.

